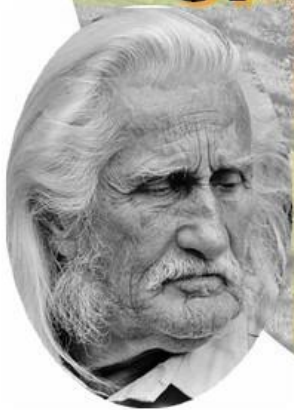




JAMAIS trop âgé pour JARDINER



**Quelques conseils pour
la gestion des déchets verts**



Le mot du Maire

Chers amis Nayais.es,

Il y a longtemps que mon équipe et moi nous interrogeons sur le problème de l'évacuation des déchets verts pour les plus âgés d'entre nous.

En effet, transporter les feuilles, herbes coupées et branches devient un vrai problème quand on ne conduit plus ou que les forces physiques baissent...

Pour vous aider à trouver « votre » solution, nous avons créé cette brochure. Vous y trouverez la solution qui vous convient, je l'espère. Si ce n'est pas le cas, laissez-nous un message à l'accueil de la mairie et nous vous recontacterons pour vous venir en aide.

Bruno BOURDAA
Maire de Nay



Sommaire

P. 2 Le mot du Maire

P. 3 Sommaire

P. 4 Où amener ses déchets verts ?

P. 5 Vous n'avez pas de véhicule ?

Le mulching

Le compost

P. 6 Le problème des haies

Une entreprise locale

Remplacer sa vieille haie par des arbustes à pousse lente

P. 7 Broyer des branches



Où amener ses déchets verts ?

Tout d'abord, nous vous rappelons la règle ordinaire : Les déchets verts, s'il y en a beaucoup, doivent être apportés dans une des déchetteries de la Communauté de Communes.

Horaires d'ouverture des déchetteries :

Nouveaux Horaires
à partir du 01/01/22

HORAIRES
Matin : 9h-12h / AM : 14h-18h

	ASSAT		ASSON		COARRAZE	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Lundi	ouvert	ouvert	fermé	fermé	ouvert	ouvert
Mardi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	fermé	fermé
Mercredi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Jeudi	fermé	fermé	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Vendredi	ouvert	ouvert	fermé	ouvert	ouvert	ouvert
Samedi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert

ouvert  fermé 

Tel. : 05 59 13 81 04

Où se trouvent les déchetteries ?

ASSAT : 35 route du Pont 64510 ASSAT

ASSON : RD35/chemin Bengues 64800 ASSON

COARRAZE : « Parc d'Activité Economique Monplaisir », au 15, chemin de Monplaisir – 64800 COARRAZE

C'est gratuit



Vous n'avez pas de véhicule ?

Il y a d'autres solutions !

LE MUCHING :

Certaines tondeuses transforment l'herbe coupée en tout petits fragments qui retombent au sol. Rien de plus à faire !



LE COMPOST :



Réservez votre composteur gratuitement à la CCPN !

Pour connaître les modalités contactez-nous au 05 59 61 11 82 ou à l'adresse contact@paysdenay.fr



Soyez informé des formations et des animations sur le tri et la réduction des déchets proposées par la CC Pays de Nay : www.facebook.com/com.dupaysdenay www.paysdenay.fr <https://appli-intramuros.fr>



Votre collectivité est engagée dans un Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Diminuer la production de déchets, le gaspillage alimentaire, le réemploi et la consommation responsable est l'affaire de tous.



Le problème des haies !

Tailler des haies produit une grande quantité de déchets. Quelles solutions ?

UNE ENTREPRISE LOCALE :



Elles sont nombreuses à proposer l'entretien des espaces verts, des jardins... Lorsque vous les contactez, vérifiez avec elles si leur prestation inclut l'enlèvement des déchets !

REEMPLACER SA VIEILLE HAIE PAR DES ARBUSTES A POUSSE LENTE



Broyer des branches

Il existe des Broyeurs qui transforment les branches en copeaux qui peuvent ensuite servir de paillage. Attention, leur utilisation peut comporter un certain danger...



Nous espérons que cette brochure vous aidera à trouver les meilleures solutions pour continuer à entretenir votre jardin.



